

Un modèle de passage piétonnier : les galeries du commerce à Lausanne (1909)

Autor(en): **Malfroy, Sylvain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **50 (1977)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un modèle de passage piétonnier : Les Galeries du Commerce à Lausanne (1909)

par Sylvain Malfroy

9

Dans leur projet d'aménagement de la place Saint-François publié en juin 1976¹, les autorités de la ville de Lausanne, en accord avec un mouvement urbanistique généralisé, affirment leur «volonté d'améliorer sensiblement l'image et l'attrait du centre de la ville pour tous les Lausannois». Reconnaître au piéton des priorités dans l'usage de l'espace public, c'est réactualiser une option préconisée au XIXe siècle et dans l'avant-guerre de 1914, par les promoteurs de la ville industrielle. Le type architectural du Passage ou de la galerie commerciale est un témoin important de cette préoccupation. En entrant dans le nouveau siècle, Lausanne affiche son essor économique et novateur en se dotant d'un passage percé de la rue de Bourg à Benjamin-Constant (Galerie Saint-François, 1907, Georges Epitoux, architecte) et des Galeries du Commerce (1909, Paul Rosset et Otto Schmid, architectes). En raison de la menace imminente de démolition qui pèse sur ce dernier bâtiment, il est urgent de rappeler la signification historique et architecturale de cet ouvrage.

Situation du bâtiment

Pour s'assurer une fréquentation permanente, le Passage doit s'installer en situation stratégique dans le réseau transitaire, au centre de la zone d'affluence². L'originalité des Galeries du Commerce tient à leur implantation au sud de l'Hôtel des Postes, en prolongement vers le lac de la place Saint-François. Leur troisième étage est à la fois terrasse et passage. Les ascenseurs à mouvement continu permettent au public de franchir sans effort l'importante dénivellation qui sépare le niveau de la place Saint-François de celui de la rue de la Grotte, où se trouve la façade principale, facilitant la liaison avec la rue du Midi et l'avenue d'Ouchy à l'est, ou avec le Petit-Chêne et la Gare à l'ouest. Dès la fin du XIXe siècle, le renforcement des activités commerciales et administratives à Saint-François trouve son cadre représentatif dans l'édification de l'Hôtel des Postes (1900), de la Banque cantonale (1903) et des grands magasins qui bordent le nord de la place. C'est là que se constitue également le nœud du réseau des tramways lausannois.

Historique du projet

Après la construction de l'Hôtel des Postes, la Confédération, estimant qu'elle serait amenée un jour ou l'autre à édifier un complément au bâtiment principal, avait refusé de vendre cet ancien terrain agricole, qui, en raison de sa position en plein centre des affaires, avait tenté plus d'un acheteur. Vers la fin de



1905, MM. Emile Chavannes, ingénieur, et Paul Rosset, architecte, eurent l'idée de construire un bâtiment pour des bureaux et locaux d'affaires sans acheter la parcelle, mais en réservant à la Confédération la possibilité soit de louer graduellement les locaux nécessaires à ses besoins, soit le rachat du bâtiment à la fin du bail du terrain. Une convention détaillée fixant la durée de la location à cinquante ans fut signée en avril 1907. Commencés au printemps 1908, les travaux furent menés rapidement, puisque l'inauguration put avoir lieu au début de décembre 1909. Les milieux financiers lausannois accordèrent leur appui à la constitution d'une société anonyme avec un capital-actions de 1 200 000 francs. La société a été dissoute et radiée le 10 mars 1970 après cession à la Confédération.

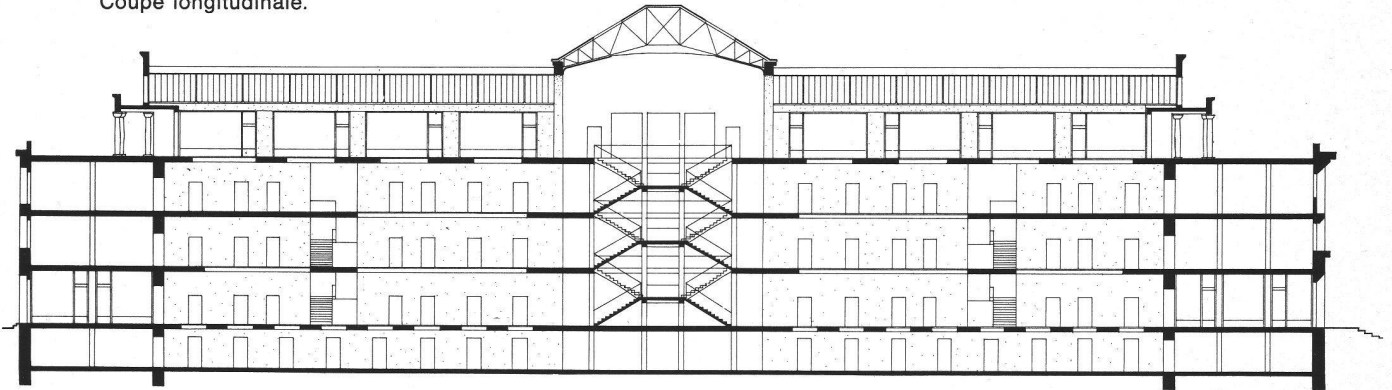
Description

Composé d'un corps central longitudinal est-ouest et de deux ailes, le bâtiment de trois étages repose sur deux rez-de-chaussée en arcades, dont l'un rachète

le plan incliné de la parcelle au sud, l'autre communiquant avec la rue de la Grotte à l'est. Dans le sens de la pente, un escalier monumental donne accès à la porte principale et aux vitrines d'expositions des magasins, distribués symétriquement. Le dernier étage, aménagé en terrasses à ses extrémités, est relié à la place Saint-François par deux passerelles débouchant de part et d'autre de l'Hôtel des Postes. Alors que l'édifice est masqué par le volume de la poste, les deux entrées supérieures sont affichées par deux petits pavillons proéminents. A tous les étages, de grands locaux sont distribués par un hall

central longitudinal; ils sont éclairés par les larges baies ouvertes dans les faces extérieures. Les espaces utiles sont munis d'autant de portes qu'il y a d'axes de travée, afin que, par des cloisons légères, les bureaux puissent être aménagés au gré des preneurs. Le troisième étage, en attique, est conçu pour des magasins pourvus de vitrines de grandes dimensions. Le total des surfaces locatives s'élève à 6000 m². La circulation dans le sens vertical est assurée par un escalier monumental, deux escaliers latéraux, un ascenseur à chapelet et un monte-charge.

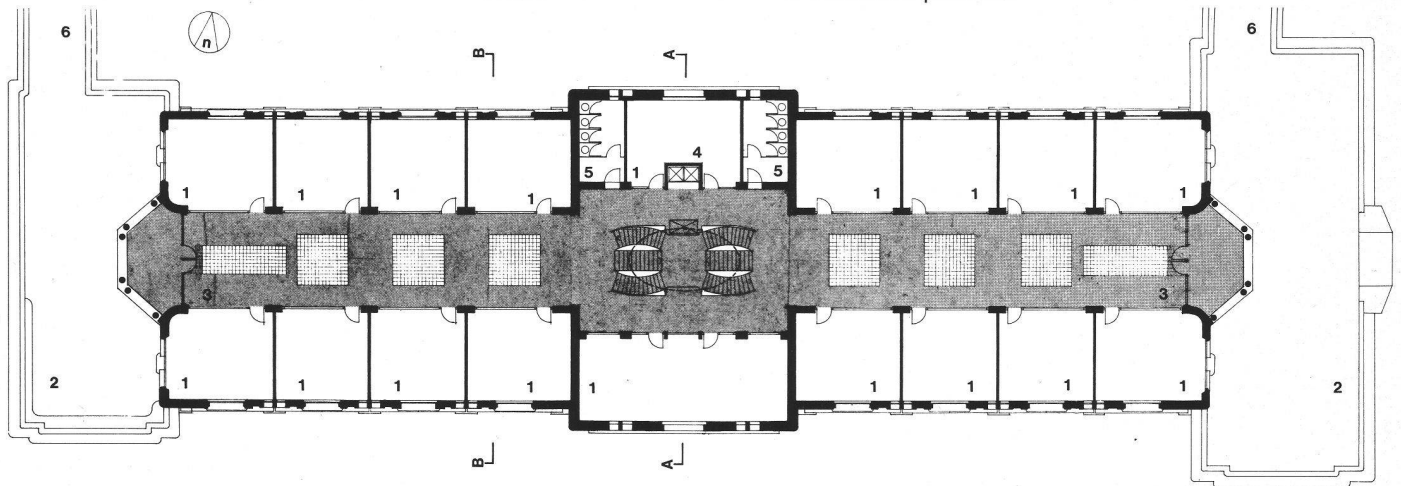
10 Coupe longitudinale.



Plan du niveau supérieur:

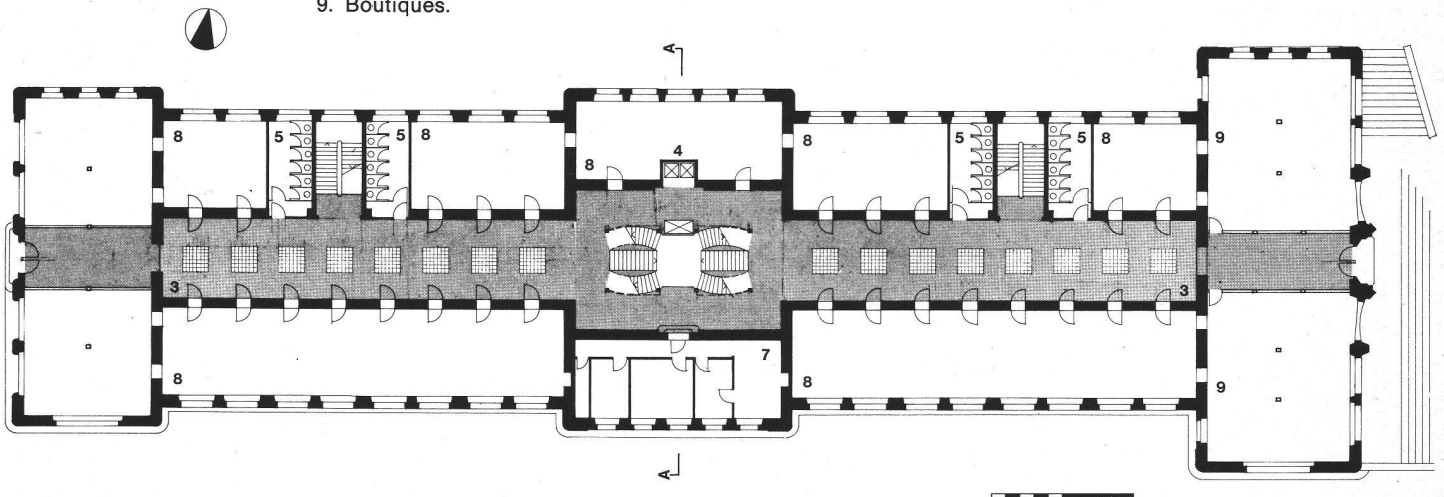
- 1. Boutiques.
- 2. Terrasse.
- 3. Passage.

- 4. Ascenseur Stiegler «pater-noster».
- 5. WC publics.
- 6. Passerelle piétonne.



Plan du rez:

- 7. Logement du concierge.
- 8. Bureaux/ateliers/salles.
- 9. Boutiques.



Architectes

Les plans sont signés par deux architectes :

Paul Rosset, né à Lausanne en 1872. Etudes d'architecture au Polytechnicum fédéral de Zurich de 1889 à 1893. A exercé à Zurich, Fleurier, Neuchâtel et à Lausanne dès 1900 environ. Conseiller municipal dès 1910, élu syndic de Lausanne en 1924. Initiateur en 1916 du Comptoir industriel vaudois, le futur Comptoir suisse³.

Otto Schmid. Formé également au Polytechnicum fédéral. Collabore avant tout à des travaux de restauration avec Albert Naef: Château de Chillon, Cathédrale de Lausanne.

au sud, et de sa fonction précise de « passage-promenoir »⁴, le bâtiment est avant tout destiné à être perçu de l'intérieur. Pour s'accorder avec l'Hôtel des Postes, dont elles seront destinées à accueillir une partie des services, les Galeries du Commerce en adoptent certaines solutions techniques: l'ossature en béton armé est revêtue de pierre de taille. L'application d'un crépi rugueux sur une partie de l'appareil n'est pas d'origine, mais remonte à une mode apparue dans l'entre-deux-guerres. Les planchers, devant être incombustibles, sont réalisés en béton selon le système Hennebique, par l'ingénieur Samuel de Mollins⁵.

Façade sud.

12



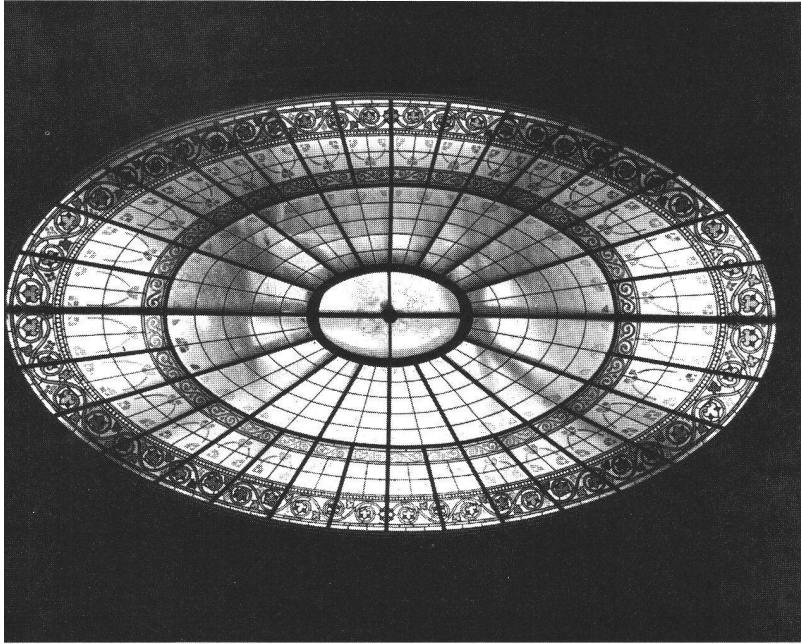
Réalisation technique et stylistique

Le grand intérêt de l'ouvrage réside dans le traitement très différencié des façades et de l'espace intérieur: en raison de sa position entre un mur de soutènement au nord et une avenue étroite et peu fréquentée, bordée d'une suite d'immeubles locatifs

Destinée cependant à afficher un autre message que celui du palais monumental⁶, la réalisation formelle s'inspire avant tout du style «Geschäftshaus» moderne, sans renoncer toutefois aux éléments du répertoire décoratif «beaux-arts» pour l'ornementation extérieure. Le dessin des façades adapte assez librement le verticalisme allemand, dont Alfred Messel se fit un des premiers représentants à Berlin, en 1896, en créant les grands magasins Wertheim⁷. Ce principe de construction permet d'augmenter les dimensions des percements et de réduire le nombre des divisions de l'espace intérieur, exigences qui comptent parmi les contraintes du programme. La façade principale, en bordure de la rue de la Grotte, est d'une exécution extrêmement soignée, dans un «Art nouveau» très sobre. Le léger angle sous lequel elle se présente par rapport à la rue met bien en relief le mouvement ondulatoire qui vise à monumentaliser le dispositif d'entrée. L'articulation des quatre pilastres avec le bandeau en saillie qui court au-dessus des arcades, le soin apporté à l'encadrement des baies, le jeu des différents matériaux mis en œuvre, pierre de Meillerie, marbre de Divonne, savonnière, granit, fer forgé, animent cette façade avec un goût sûr.



Le grand escalier central à double rampe ou en ci-seau, construit en béton armé avec foulées de granit, est un très beau morceau d'architecture. En raison de sa fonction de *Passage*, le troisième étage a été conçu à la manière d'une rue couverte avec ses façades opposées symétriquement⁸. La voûte de verre en deux segments dynamise cet espace de 74 mètres de longueur par sa portée et la légèreté de sa charpente⁹. En l'isolant de son contexte naturel, elle lui confère une atmosphère opaline par un éclairage uniforme et non éblouissant. Au centre, la lanterne



de l'escalier est ornée d'un vitrail ovale en coupole, dont les couleurs régularisent discrètement la lumière. Le motif végétal stylisé a été mis en plombs par l'atelier de Pierre Chiara sur un carton d'Ernest Corveon. La pénétration de la lumière naturelle dans les étages inférieurs a sans doute été le problème le plus délicat de l'entreprise: l'architecte a d'abord pensé à ménager des puits traversant sur toute la hauteur, ce qui aurait donné aux galeries leur véritable caractère et assuré l'éclairage le plus abondant. Cependant, le cheminement des usagers s'en serait trouvé compliqué, et la solution des dalles de verre a été préférée, quoique de faible luminosité et d'entretien difficile.

Les vastes vitrines des nombreux magasins sont encadrées de marbres polychromes noirs, bruns, jaunes et blancs. Les bandeaux supérieurs qui se font face sont ponctués de cartouches de bronze, sur lesquels étaient fixés les becs Auer nécessaires à l'éclairage nocturne. Les portes d'entrée et leurs encadrements en chêne sont ornés de torsades *Jugendstil*; les fers forgés des balustrades, les rampes

en laiton, le motif du carrelage, tous ces éléments ont été minutieusement dessinés dans les bureaux de l'architecte. Concrétisant la notion «Art nouveau» du *Gesamtkunstwerk*, cet ouvrage présente des affinités certaines avec les réalisations de la *Sécession viennoise*¹⁰.

L'ascenseur à chapelet Système Stiegler

Appelé également *pater-noster*, ce type d'ascenseur était déjà en service depuis une vingtaine d'années dans les immeubles de bureaux en Allemagne, et surtout à Hambourg, siège de la firme, où se rend une délégation lausannoise en 1908.

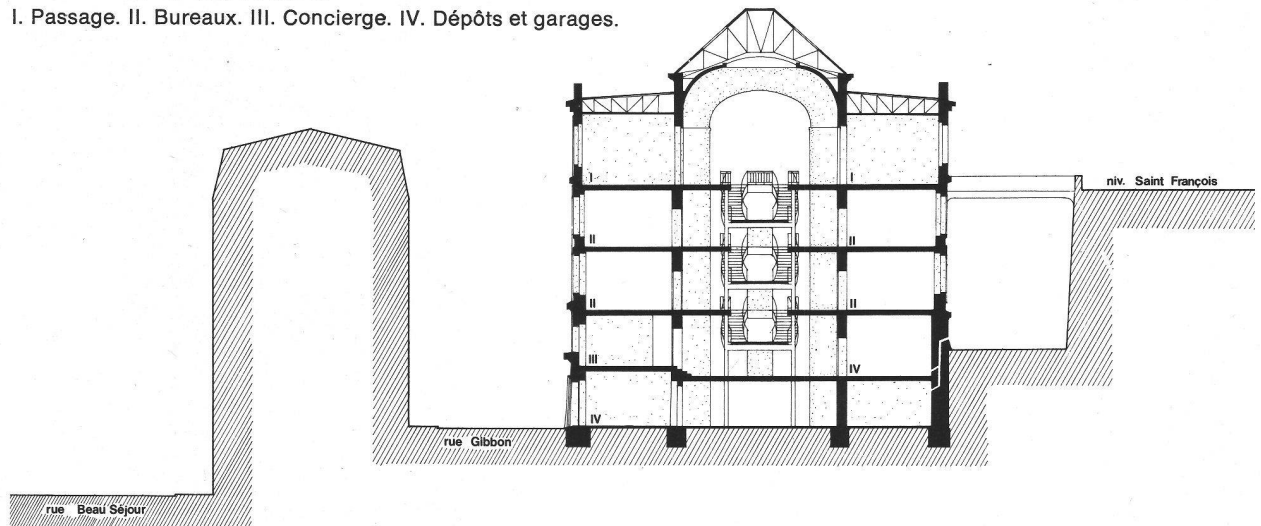
Le rapport qu'elle adresse à son retour aux membres de la Société anonyme des Galeries du Commerce passe en revue les conditions de sécurité de ces ascenseurs, leur rentabilité, le bruit de leur fonctionnement, les différents modèles existants, leurs «débits» respectifs, et préavise en leur faveur: «...vu qu'il est fort probable que ces appareils vont se généraliser en Suisse et que les maisons destinées à des bureaux qui ne les auraient pas seront en état d'infériorité vis-à-vis des autres qui en seront pourvues». Un modèle à dix cabines pour deux personnes est mis en service à la vitesse de 22 cm. à la seconde de 7 h. 45 à 12 h. 15 le matin et de 13 h. 30 à 19 h. 15 le soir. Un mode d'emploi détaillé est affiché à tous les étages et dans toutes les cabines à l'intention des usagers déconcertés.

Tableau des locataires

Dans un compte rendu de la «Feuille d'Avis de Lausanne»¹¹ relatant la cérémonie d'inauguration, on peut lire ces lignes du syndic de Lausanne Schnetzler, citant lui-même un mot de l'ingénieur E. Chavannes: «...l'édifice superbe qui est bien un *phalanstère*, c'est-à-dire la maison où une fraction importante de la famille lausannoise déploie, au profit de la communauté, son intelligente activité». Le rappel du projet visionnaire de Charles Fourier est ici significatif, même si ses théories sociales sont forcées par Schnetzler dans le sens de l'harmonisation de l'intérêt privé et du profit collectif. La liste des locataires à l'époque de l'inauguration est plus qu'impressionnante par la multiplicité des domaines concentrés sur cette surface.

Coupe A-A sur le corps central.

I. Passage. II. Bureaux. III. Concierge. IV. Dépôts et garages.



Un tea-room, des magasins d'ameublement, mode, antiquités, broderies, instruments de musique, magasins de glaces et encadrements, coiffeur, tailleur, machines à écrire, jouets d'enfants, orfèvrerie, fourrures, appareils électriques, comptoirs de denrées coloniales; à côté de ces activités commerçantes, la Société des Beaux-Arts y ouvre des locaux d'exposition, l'Académie du Commerce, des locaux d'études, on trouve également une salle d'armes, un institut d'éducation physique, une salle de danse, la Bourse de Lausanne, le siège de la Société d'Assurance Mutuelle Vaudoise, des ateliers, des bureaux et des garages.

Le passage commercial se distingue du grand magasin dans la mesure où sa fréquentation ne présume pas de motivations précises: son usager est le passant, qui ne devient pas nécessairement acheteur¹². Les magasins étroits et profonds présentent une marchandise de luxe très diversifiée, qui doit éveiller la curiosité pour l'exotisme et stimuler la flânerie¹³. Comme forme d'organisation du commerce de détail, les galeries sont un intermédiaire entre les halles et le grand magasin et fournissent une documentation précieuse pour l'étude du commerce¹⁴. Un concierge dispose d'un appartement au rez supérieur. Il est chargé de faire respecter le règlement de maison, d'allumer l'éclairage au gaz, de graisser les machines de l'ascenseur, de s'occuper du chauffage central et des travaux de nettoyage.

Etat de conservation

La plupart des locaux sont occupés maintenant par l'Entreprise des PTT, y compris les magasins du troi-

sième étage. Les vitrines blanchies et les restes des installations provisoires nécessitées par la transformation de l'Hôtel des Postes, les bureaux supplémentaires disposés sur la surface des couloirs ont radicalement modifié la perception originale des Galeries. L'ascenseur a été obstrué, mais la machinerie est encore en état de marche.

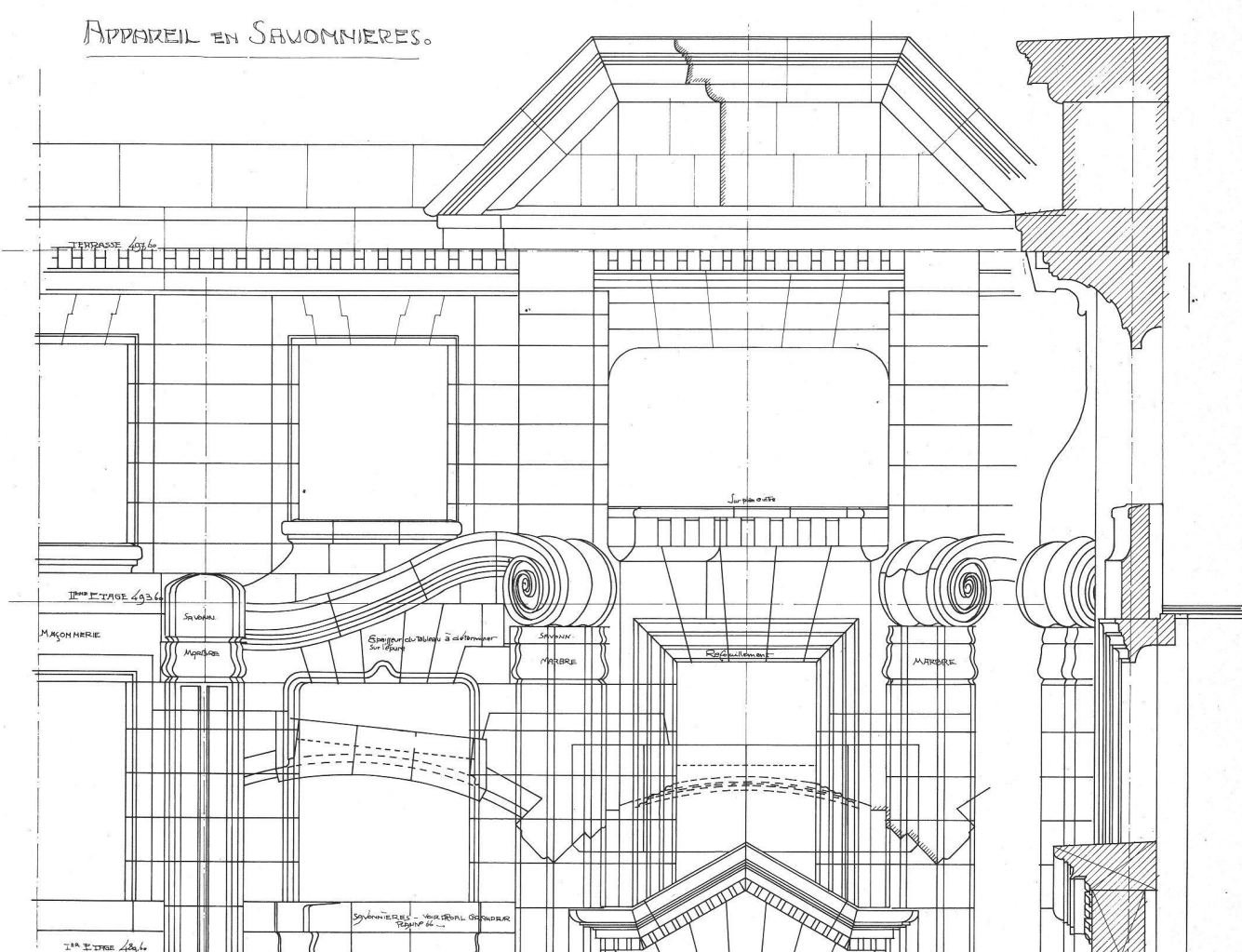
Reprocher à cet édifice un manque de rationnel, c'est se placer dans une optique largement répandue maintenant dans les milieux de promoteurs, qui assimile la réalité collective à un principe de rendement maximal: si un journaliste de 1910 exprime son admiration devant les 500 m² du hall des Galeries¹⁵, il identifie là les signes de la prospérité et de la prodigalité d'une économie en développement. A une époque où les techniques de climatisation et d'aération conditionnée n'étaient pas encore développées, les locaux spacieux favorisaient des conditions de travail salubres. Il est indispensable à notre société de prendre conscience de la relativité de ses options à l'aide des témoins historiques qui s'en distancient.

Plan directeur de Saint-François sud

Le service des constructions de la Confédération a mis à l'étude pour le compte des PTT un projet de démolition des Galeries du Commerce pour édifier à la place un bâtiment accolé au mur de soutènement, surmonté d'un attique de trois niveaux supérieur à celui des terrasses qui seront reconstruites à la même hauteur¹⁶. Destiné à abriter entre autres un important central téléphonique, le bâtiment en béton armé devra présenter des critères de sécurité comparables à ceux requis pour une banque. Un parking souterrain de 450 places sera creusé sur les deux parcelles de la Société de Banque Suisse et de la Confédération.

Détail de l'appareil de la façade principale à l'est.

APPAREIL EN SAUMONNIERES.





Photographies: Yves Blanc.

Conclusion

La revue des CFF, PTT et de la Société suisse des Hôteliers, éditée par l'ONST, «Schweiz, Suisse, Svizzera, Switzerland», a consacré de nombreuses pages à une large information sur le patrimoine architectural et sur la nécessité de protéger les témoins d'un passé récent¹⁷. Une étude sur la ville de Saint-Gall s'étendait largement sur les manifestations du *Jugendstil*. Si la valeur historique et surtout touristique de l'architecture 1900 est présentée aujourd'hui comme une réalité incontestable, pourquoi Lausanne se verrait-elle amputée de l'un des seuls bâtiments représentatifs de ce style que l'on ose montrer au public international ?

Sylvain Malfroy

Notes bibliographiques

- 1 Aménagement de la place Saint-François, Préavis No 134, Lausanne, 18 juin 1976, p. 36.
- 2 Johann Friedrich Geist: «Passagen, ein Bautyp des 19. Jahrhunderts», Prestal-Verlag, München 1969, pp. 30, 47.
- 3 Notice biographique d'Arnold Bonnard dans «La Patrie suisse», 1924, vol. 31, pp. 97, 98, feuille No 798.
- 4 C'est ainsi qu'il est nommé dans une annonce publicitaire publiée dans la «Tribune de Lausanne», 3 décembre 1909.
- 5 Othmar Birkner: «Bauen und wohnen in der Schweiz 1850-1920», Artémis, Zurich, 1975 p. 23.
- 6 Cf. O. Birkner: *op. cit.*, p. 148.
- 7 Cf. O. Birkner: *op. cit.*, pp. 157-162.
- 8 Cf. J. F. Geist: *op. cit.*, p. 53.
- 9 Cf. *id.*, p. 55.
- 10 Particulièrement avec l'œuvre d'Otto Wagner (1841-1918). La voûte de verre des Galeries n'est pas sans rappeler celle construite en 1905 dans le hall de la Caisse d'Épargne de Vienne. Nikolaus Pevsner: «Les sources de l'architecture moderne et du design». La Connaissance SA, Bruxelles, 1970, p. 165.
- 11 «Feuille d'Avis de Lausanne», 3 décembre 1909.
- 12 J. F. Geist, *op. cit.*, pp. 32-33.
- 13 *Id.*, pp. 67-71.
- 14 *Id.*, chap. 4.
- 15 In: «La Patrie suisse», 1910, vol. 17, p. 24, feuille No 426.
- 16 Cf. note 1, p. 32 et suivantes.
- 17 «Schweiz, Suisse, Svizzera, Switzerland»: 1/1976, p. 29.

Le concept d'appropriation de l'espace

Thème de la 3^e Conférence de psychologie architecturale

(Strasbourg, France. Juin 1976)

C'est à la Faculté d'architecture de l'Université de Lund, lors de la 2^e Conférence internationale de psychologie architecturale, en juin 1973¹, que s'est constitué, à l'instigation des professeurs Carl-Axel Aking et Rikard Küller, un petit groupe de chercheurs européens soucieux d'explorer les modalités d'organisation d'une prochaine conférence de psychologie architecturale. En l'absence d'une association officielle de chercheurs, qui aurait pu assumer ce rôle-là, quelques volontaires se sont regroupés autour de Perla Korosec-Serfaty, psycho-sociologue et enseignante à l'Institut de psychologie sociale de Strasbourg, pour jeter les bases d'une future réunion internationale.

Il aura fallu une demi-douzaine de rencontres informelles échelonnées entre 1974 et 1976 pour décider des assises et du thème de la 3^e Conférence internationale de psychologie architecturale. Le centre de gravité européen que constitue Strasbourg s'est imposé sans peine comme point d'accueil et il faut ici rendre plus particulièrement hommage à la persévérance acharnée de Perla Korosec-Serfaty et de son équipe de l'Institut de psychologie sociale, qui, au prix d'un considérable travail bénévole, ont assuré la réussite de cette manifestation.

La thématique de la conférence

Il est surprenant de constater que l'unanimité des organisateurs de la conférence de Strasbourg s'est tôt faite sur le thème de l'appropriation de l'espace. Si ce concept connaît depuis quelques années une faveur quasi conjoncturelle, cela s'explique non seulement en raison de la crise de l'espace urbain, mais également par une conception nouvelle des rôles sociaux évidente, notamment dans la notion de «participation» si largement répandue. On y verra aussi une croisade contre l'anonymat caractéristique des grands ensembles urbains de l'après-guerre, d'où sont systématiquement absentes la dimension et l'échelle humaines. Dans cette perspective-là, l'appropriation spatiale serait le développement le plus récent — et la transposition dans les cultures latines de l'Europe — des théories anglo-saxonnes sur la territorialité et la «privacy».

Au niveau des buts, l'appropriation de l'espace se définit comme un processus complexe de conquête ou de maîtrise de l'espace et d'identification personnelle avec les lieux du quotidien. Son contraire, l'expropriation, est plus aisé à expliciter. Au niveau des moyens, l'appropriation spatiale s'opère à travers l'exercice des sens, le séjour prolongé ou répété, le